

Renseignements confidentiels et consentement

En produisant le présent formulaire de demande de paiement au titre du PCSRA, vous :

- 1) confirmez que les renseignements fournis sont complets et exacts;
- 2) comprenez et convenez que tout paiement provisoire reçu au titre du PCSRA sera déduit lors du calcul du paiement final du PCSRA;
- 3) convenez de rembourser tout montant payé, dans le cadre du PCSRA, en trop par rapport au montant calculé conformément aux règles du programme et comprenez que tout montant dû à l'État peut être déduit de tout paiement qui vous sera versé par l'État;
- 4) comprenez que des intérêts seront appliqués sur les paiements versés en trop, au taux des bons du Trésor de 90 jours +2 % par année;
- 5) comprenez et convenez que les renseignements fournis peuvent être regroupés à ceux d'autres participants afin de déterminer les paiements qui seront versés au titre du PCSRA et consentez à ce que soient divulgués des renseignements vous concernant ou concernant votre situation financière aux autres participants dont les renseignements ont été regroupés aux vôtres;
- 6) comprenez et confirmez que, lorsque vous avez fourni des renseignements sur d'autres personnes ou d'autres entités, vous avez reçu l'autorisation de ces personnes ou entités de fournir ces renseignements;
- 7) comprenez et convenez que les personnes ou autres entités sur lesquelles vous avez fourni des renseignements pourront avoir accès à ces renseignements en demandant à l'Administration du PCSRA;
- 8) comprenez et convenez que les personnes que vous avez nommées dans le présent formulaire en tant que personnes-ressource à la section 1 pourront recevoir des renseignements sur votre demande de paiement au titre du PCSRA et demander à l'Administration du programme d'y apporter des modifications;
- 9) consentez à ce qu'un tiers, l'ARC et d'autres organisations gouvernementales divulguent à l'Administration du PCSRA, sur demande, tout renseignement vous concernant ou concernant votre situation financière que l'Administration du PCSRA juge nécessaire afin de vérifier les paiements du PCSRA ou les renseignements fournis dans le présent formulaire.

Ces renseignements seront utilisés pour gérer votre participation au PCSRA, établir votre admissibilité aux paiements, vérifier les renseignements présentés, appliquer l'ajustement des primes découlant du lien entre l'assurance-production et le PCSRA, gérer les paiements versés dans le cadre d'autres programmes de soutien du revenu agricole et d'aide spéciale, ainsi que pour vérifier, analyser et évaluer le PCSRA et les autres programmes de soutien du revenu agricole et d'aide spéciale.

Tous les participants, sauf les Indiens inscrits et les exploitations agricoles appartenant à une bande : En remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence de revenu du Canada (ARC) à communiquer les renseignements que vous avez inscrits dans l'État A au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et vous autorisez ce dernier à communiquer ces mêmes renseignements et tout autre renseignement supplémentaire fourni au cours du traitement de votre demande aux ministres provinciaux de l'Agriculture et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

Indiens inscrits et exploitations agricoles appartenant à une bande : Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire convient que les renseignements fournis par les Indiens inscrits dans le cadre du PCSRA ne seront pas communiqués à l'ARC par l'Administration du PCSRA, à moins que leur divulgation ne soit exigée par la loi. En remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence de revenu du Canada (ARC) à communiquer les renseignements que vous avez inscrits dans l'État A au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et vous autorisez ce dernier à communiquer ces mêmes renseignements et tout autre renseignement supplémentaire fourni au cours du traitement de votre demande aux ministres provinciaux de l'Agriculture et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, les renseignements fournis dans le présent formulaire sont protégés et conservés dans les fichiers de renseignements personnels numéro AAC PPU 189 et numéro ARC PPU 005.

Renseignements confidentiels et consentement

En produisant le présent formulaire de demande de paiement au titre du PCSRA, vous :

- 1) confirmez que les renseignements fournis sont complets et exacts;
- 2) comprenez et convenez que tout paiement provisoire reçu au titre du PCSRA sera déduit lors du calcul du paiement final du PCSRA;
- 3) convenez de rembourser tout montant payé, dans le cadre du PCSRA, en trop par rapport au montant calculé conformément aux règles du programme et comprenez que tout montant dû à l'État peut être déduit de tout paiement qui vous sera versé par l'État;
- 4) comprenez que des intérêts seront appliqués sur les paiements versés en trop, au taux des bons du Trésor de 90 jours +2 % par année;
- 5) comprenez et convenez que les renseignements fournis peuvent être regroupés à ceux d'autres participants afin de déterminer les paiements qui seront versés au titre du PCSRA et consentez à ce que soient divulgués des renseignements vous concernant ou concernant votre situation financière aux autres participants dont les renseignements ont été regroupés aux vôtres;
- 6) comprenez et confirmez que, lorsque vous avez fourni des renseignements sur d'autres personnes ou d'autres entités, vous avez reçu l'autorisation de ces personnes ou entités de fournir ces renseignements;
- 7) comprenez et convenez que les personnes ou autres entités sur lesquelles vous avez fourni des renseignements pourront avoir accès à ces renseignements en demandant à l'Administration du PCSRA;
- 8) comprenez et convenez que les personnes que vous avez nommées dans le présent formulaire en tant que personnes-ressource à la section 1 pourront recevoir des renseignements sur votre demande de paiement au titre du PCSRA et demander à l'Administration du programme d'y apporter des modifications;
- 9) consentez à ce qu'un tiers, l'ARC et d'autres organisations gouvernementales divulguent à l'Administration du PCSRA, sur demande, tout renseignement vous concernant ou concernant votre situation financière que l'Administration du PCSRA juge nécessaire afin de vérifier les paiements du PCSRA ou les renseignements fournis dans le présent formulaire.

Ces renseignements seront utilisés pour gérer votre participation au PCSRA, établir votre admissibilité aux paiements, vérifier les renseignements présentés, appliquer l'ajustement des primes découlant du lien entre l'assurance-production et le PCSRA, gérer les paiements versés dans le cadre d'autres programmes de soutien du revenu agricole et d'aide spéciale, ainsi que pour vérifier, analyser et évaluer le PCSRA et les autres programmes de soutien du revenu agricole et d'aide spéciale.

Tous les participants, sauf les Indiens inscrits et les exploitations agricoles appartenant à une bande : En remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence de revenu du Canada (ARC) à communiquer les renseignements que vous avez inscrits dans l'État A au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et vous autorisez ce dernier à communiquer ces mêmes renseignements et tout autre renseignement supplémentaire fourni au cours du traitement de votre demande aux ministres provinciaux de l'Agriculture et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

Indiens inscrits et exploitations agricoles appartenant à une bande : Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire convient que les renseignements fournis par les Indiens inscrits dans le cadre du PCSRA ne seront pas communiqués à l'ARC par l'Administration du PCSRA, à moins que leur divulgation ne soit exigée par la loi. En remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence de revenu du Canada (ARC) à communiquer les renseignements que vous avez inscrits dans l'État A au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et vous autorisez ce dernier à communiquer ces mêmes renseignements et tout autre renseignement supplémentaire fourni au cours du traitement de votre demande aux ministres provinciaux de l'Agriculture et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, les renseignements fournis dans le présent formulaire sont protégés et conservés dans les fichiers de renseignements personnels numéro AAC PPU 189 et numéro ARC PPU 005.